

**LETTRE D'ENTENTE 2005-2010 – NUMÉRO 10**

ENTRE D'UNE PART,

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)

ET D'AUTRE PART,

LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

**CONCERNANT LES PROGRAMMES À FAIBLE EFFECTIF (PETITES COHORTES)**

Les parties nationales conviennent :

01. De confier au Comité national de rencontre (CNR), comité consultatif prévu à la convention collective, en application de la clause 2-2.05, le mandat de discuter de la problématique des programmes à faible effectif (petites cohortes) en particulier pour les collèges à l'extérieur des grands centres afin d'étudier la situation et d'échanger leur point de vue respectif.

À cette fin, le Comité national de rencontre aura comme mandat :

- d'analyser la situation qui prévaut dans les collèges qui rencontrent des difficultés de recrutement dans certains programmes;
- de documenter chacune des dimensions touchées par la problématique des petites cohortes, notamment celle du financement, celle de la gestion de l'offre de programme et celle du développement de nouveaux programmes;
- de mesurer l'impact des petites cohortes sur l'organisation du travail;
- d'inventorier les hypothèses qui pourraient déboucher sur des solutions durables et permanentes.

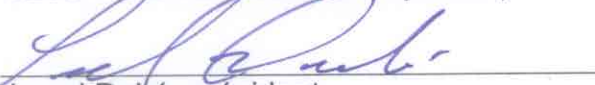
Le comité pourra inviter pour éclairage, échange et information les personnes susceptibles de faire avancer les travaux du comité, dont des représentantes et représentants du MELS responsables de dossiers à l'enseignement supérieur.

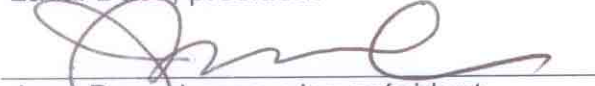
Le comité informera régulièrement les parties nationales de l'état de l'avancement de ses travaux et transmettra alors toute l'information jugée pertinente.

02. D'entreprendre rapidement les travaux et, à ce bénéfice, de tenir dans les meilleurs délais quelques réunions de travail visant à faire état de la situation dans le but d'amorcer le travail d'analyse.

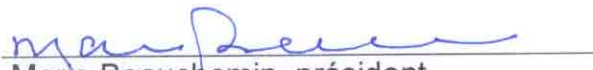
EN FOI DE QUOI, les parties nationales ont signé à Québec, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2009.

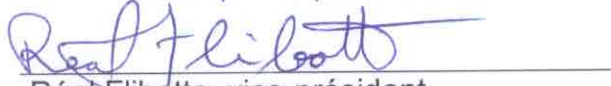
POUR LE COMITÉ PATRONAL DE  
NÉGOCIATION DES COLLÈGES (CPNC)

  
Laval Dubé, président

  
Jean Beauchesne, vice-président

POUR LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES  
ET ENSEIGNANTS DE CÉGEP (FEC-CSQ)

  
Mario Beauchemin, président

  
Réal Flibotte, vice-président